



**Campus
technique**



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

8a, avenue V. Maistriau B-7000 Mons

Tél : +32 (0)65 33 81 54

Fax : +32 (0)65 31 30 51

E-mail : tech-mons@heh.be

www.heh.be

Plan de suivi

Version 1 du 22 février 2017

Cursus en Sciences industrielles Sciences de l'ingénieur industriel



Introduction

Durant l'année académique 2014-2015, la rédaction du dossier d'autoévaluation a mobilisé toute une équipe qui s'est engagée dans l'analyse des activités du cursus "Sciences industrielles - Sciences de l'ingénieur industriel". Ces travaux ont débouché sur une formalisation et une harmonisation des pratiques, ainsi qu'une réflexion à propos de changements, d'évolutions possibles des sections.

La visite du comité des experts qui s'est déroulée les 16 et 17 décembre 2015, et l'analyse des rapports qui en a découlé (rapport final de synthèse, rapport transversal AEQES et rapport de la CTI) ont permis de conforter l'étude interne établie par les sections et l'Institution. Le contenu du rapport final de synthèse et plus particulièrement les recommandations ont été accueillis positivement par l'ensemble des acteurs. Ils ont confirmé des éléments déjà pointés par l'équipe pédagogique et la commission d'évaluation interne.

Les informations contenues dans les divers rapports AEQES (préliminaire, final de synthèse, transversal) et CTI ont été fusionnées et mises en vis-à-vis pour guider l'ensemble des acteurs de la formation dans l'élaboration du présent plan d'actions, visant à améliorer la qualité des activités d'enseignement, au bénéfice des étudiants. Plusieurs améliorations ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours et seront mises en œuvre dès cette année académique, d'autres sont planifiées avec une échéance de maximum 3 ans, pour la visite intermédiaire de la CTI. La concertation de l'ensemble des acteurs a permis de dégager les priorités et de cerner les points d'amélioration. Elles ont été classées suivant cinq axes pour consolider les points forts reconnus et répondre aux suggestions des experts.

1. **Communication interne et externe** : cet axe a pour objectif d'améliorer la concertation et la communication entre toutes les parties prenantes de la formation. Il constitue une condition indispensable au bon développement du plan de suivi. La restructuration de la communication au sein de la Haute Ecole s'inscrit également dans cette démarche.
2. **Cohérence du programme (et approches pédagogiques)** : cet axe pédagogique s'est dégagé lors des réunions destinées à l'élaboration de ce plan de suivi. Il a pour objectif d'ajuster l'organisation des cours à la lumière des nouveaux référentiels de compétences adaptés aux spécificités des orientations de la formation d'ingénieur industriel¹. Un accent particulier est mis sur l'adéquation des approches pédagogiques avec les exigences du monde professionnel. Une nouvelle définition du programme sous forme d'unités d'enseignement nous conduit à redéfinir les contenus et les modalités d'évaluation.

¹ Les référentiels de compétences par grade académique sont du ressort de l'ARES tandis que les profils d'enseignement sont propres à la Haute Ecole et définissent comment les formations dans notre Haute Ecole ont intégré ce référentiel de compétences. Les référentiels de compétences devraient être redéfinis par orientation par l'ARES durant l'année 2017.

3. **Dimension internationale** : cet axe a pour objectif de développer la connaissance des langues étrangères, indispensable à la mobilité professionnelle de l'ingénieur industriel. Cette mobilité commence dès les études et nécessite des partenariats avec d'autres écoles d'ingénieur à l'étranger. La certification par la CTI et son corollaire le label EUR-ACE sera certainement un moteur à cette internationalisation.
4. **Projets de recherche** : la recherche a toujours constitué une mission importante des Hautes Ecoles. Le Campus technique œuvre en ce sens depuis de nombreuses années par l'intermédiaire de son asbl ESTISIM et des projets FIRST. Il poursuit et intensifie ses actions dans le domaine de la recherche appliquée, afin d'y impliquer davantage les étudiants, les partenaires industriels et académiques ainsi que l'ensemble de nos unités pédagogiques. Stimuler l'implication passe par une amélioration de la communication en matière d'appels à projets, une meilleure diffusion des résultats des travaux et un transfert des connaissances et des compétences vers les différents programmes de formation.
5. **Gestion de la (culture) qualité** : ce dernier axe motive l'Institution toute entière, la qualité de son enseignement étant le moteur de l'Institution. Depuis 2007, l'établissement a choisi d'utiliser l'outil CAF (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions publiques) pour renforcer sa culture qualité. Cet instrument d'auto-évaluation permet de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une démarche cohérente et reconnue. La culture qualité, qui est une des principales richesses de toute institution, doit se construire, s'entretenir, se nourrir et se renforcer en permanence. Dans ses priorités stratégiques, la Haute Ecole souhaite intensifier cette démarche. En particulier, la Catégorie technique s'est dotée depuis cette année 2016-2017 d'une Cellule Qualité propre (CQCT²) pour être en adéquation non seulement avec les objectifs de qualité des formations du Campus mais également avec les activités de la Commission Qualité de la Haute Ecole. Un projet de rédaction des programmes sous forme de profils d'enseignement a été lancé pour toutes les formations. Cette démarche institutionnelle, basée sur la concertation des acteurs répond, entre autres, à l'anticipation des futures prescriptions décrétales.

Le tableau de synthèse qui suit est structuré selon ces cinq axes d'actions prioritaires.

Conclusion

Tous les acteurs participant à cette démarche d'évaluation tiennent à souligner les bénéfices de l'ensemble de ce travail d'audit, principalement au profit des étudiants.

Il est également nécessaire de préciser que ce plan de suivi s'inscrit dans l'approche et les lignes d'actions priorisées par la gouvernance de l'institution. Il sera réévalué annuellement

² CQCT : Cellule Qualité du Campus Technique

en fonction des avancées réalisées, des ressources et moyens disponibles ainsi que des nouvelles réalités institutionnelles.

Il faut rappeler l'application du décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études³, induisant des réformes en profondeur. Un grand chantier est en cours. Celui-ci est tout autant un défi qu'une opportunité et permet à tous de rencontrer les évolutions actuelles de l'enseignement supérieur, en en poursuivant les objectifs généraux et finalités, pour apporter le maximum d'épanouissement à nos étudiants.

³ http://www.galilex.cfwb.be/document/pdf/39681_017.pdf

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 1 : Communication interne et externe

Axe 1 : Communication interne et externe

<p>- DAE : Améliorer le site internet de la HEH et les pages du Campus technique en particulier.</p>	<p>- Poursuivre la politique d'accueil de stagiaires en communication et /ou en graphisme.</p> <p>- <i>Mettre en ligne une page spécifique «enseignement supérieur inclusif» sur le site HEH et informer au mieux les étudiants sur les aides proposées.</i></p> <p>- Améliorer l'information vis-à-vis des futurs étudiants concernant les compétences et les métiers (CTI).</p>	<p>Ac1.01</p> <p>Ac1.02</p> <p>Ac1.03</p>	<p>Service communication</p>	<p>Action récurrente</p> <p><i>Réalisé (2015-2016) Et action récurrente d'info.</i></p> <p>Action récurrente</p>		<p>- Améliorer la visibilité du Campus technique</p> <p>- Augmenter le nombre d'inscriptions.</p> <p>- Améliorer la description « métiers » pour rendre nos formations plus attractives.</p>
<p>- DAE : Améliorer la communication interne (modules existants et nouveaux modules de l'extranet).</p>	<p>- Renforcer la couverture du réseau informatique</p> <p>- Améliorer les services de l'extranet en créant de nouveaux modules si nécessaires.</p> <p>- Revoir la structure de la partie « documents » de l'extranet de manière à en</p>	<p>Ac1.04</p> <p>Ac1.05</p>	<p>Commission informatique + Services informatiques HEH et Campus technique</p>	<p>En cours depuis 2014-2015</p> <p>En cours (2016-2017)</p>	<p>Avcmt Ac1.05 : Novembre 2016 refonte de la partie "documents" de l'extranet en cours suite à la création de commissions</p>	<p>- Améliorer la communication interne et l'accès aux informations.</p>

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 1 : Communication interne et externe

	<p>améliorer la navigabilité (CTI).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une enquête de satisfaction auprès des personnels concernant la communication. 	Ac1.06	Commission qualité HEH	Action récurrente	officielles et création d'une page "News".	
<ul style="list-style-type: none"> - REE p5 - C1.1 R1 : Définir un organigramme précis de fonctionnement sous la direction de la Catégorie technique. - REE p6 - C1.3 R1 : Définir les compétences du « responsable » d'orientation (Rem= Coord péda chez nous) au travers d'une feuille de fonction. - <i>REE p24 - C1.3 R1 : Redéfinir la tâche du coordinateur pédagogique ...</i> - Officialiser la fonction de responsable d'orientation, avec les missions et prérogatives associées. - <i>REE p17 - R2 : Entamer une réflexion sur le dispositif de coordination de</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir l'organigramme de la catégorie. - Réaliser une « fiche de fonction » pour les coordinateurs pédagogiques et les coordinateurs de section. - <i>Renommer les coordinateurs pédagogiques actuels.</i> - <i>Mettre en place des « coordinateurs sections »</i> 	Ac1.07	Directeur Campus	En cours (2016-2017)		<ul style="list-style-type: none"> - Mieux visualiser les rôles et fonctions de chacun. - Mieux coordonner les sections et avoir des personnes de références faisant le lien entre la direction, les commissions, etc. et les enseignants.
		Ac1.08		En cours (2016-2017)		
		Ac1.09		Réalisé (2016-2017)	<i>Les coordinateurs pédagogiques des Campus ont été renommés "Coordinateurs (TL et TC)".</i>	
		Ac1.10		Réalisé (2015-2016)	<i>La réflexion a mené à la désignation de "coordinateurs de</i>	

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 1 : Communication interne et externe

<i>l'orientation Construction et formaliser la fonction si nécessaire.</i>	<i>dans chaque section du Campus.</i>				<i>sections" dans la plupart des sections</i>	
- REE P5 - C1.1 R1 : Améliorer la représentation des étudiants au sein des différents conseils.	- Procéder à une désignation de délégués de classe dans chaque année et pour chaque section. - Intégrer des étudiants dans les différentes commissions de la HEH et de la Catégorie technique en particulier.	Ac1.11 Ac1.12	Directeur Campus + Cell. Qualité CT + Coordinateurs de section + Conseil des étudiants et AGE	En cours (2016-2017)	Avcmt Ac1.11 : Des délégués de classe ont été choisis. Organiser de manière officielle la désignation de délégués en 2017-2018	- Améliorer la communication vers les étudiants et la prise en compte de leurs avis.
- REE p9 - C2.2 R1 : Veiller à assurer une visibilité forte des sections bachelier et master en Sciences de l'ingénieur industriel dans la politique de communication de la HEH.	- Poursuivre et renforcer les démarches renforçant la visibilité et l'image de l'institution aux niveaux local, national et international par un ancrage de l'image de marque «HEH-Campus technique». - Réaliser des actions de communication ciblées sur la section ingénieur.	Ac1.13 Ac1.14	Service Communication Service Communication	Action récurrente Action récurrente	Avcmt Ac1.13 : communiqués de presse et reportage sur téléMB. Avcmt Ac 1.14 : Participation au salon étudiant de Lille (Janvier 2017).	- Augmenter le nombre d'inscriptions. - Montrer que le Campus technique est un acteur actif dans la région. - Rassembler les étudiants et alumni autour d'une identité forte, connue dans la région

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 1 : Communication interne et externe

	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la possibilité de réintroduire le nom ISIMs. - <i>Intégrer au site Internet des pages spécifiques pour chaque section.</i> 	Ac1.15 Ac1.16	Cell. Qualité CT <i>Service informatique et Service Com.</i>	En cours (2016-2017) <i>Réalisé (2015-2016)</i>	Avcmt Ac 1.15 : Présentation de l'idée aux coordinateurs de sections au mois de février 2017.	
- DAE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place des indicateurs de suivi concernant la visibilité et l'image de l'institution.</i> 	Ac1.17	<i>Service informatique et Service Com.</i>	<i>Réalisé (2015-2016)</i>	<i>Intégration de code "google analytics" dans le site internet de la HEH.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'évolution de la visibilité de l'institution.
<ul style="list-style-type: none"> - REE p14 - C4.4 R4 : Systématiser le suivi des cohortes (alumni) après leur diplomation. - REE p14 - C4.4 R5 : Exploiter le gisement offert par les alumni en vue de promouvoir les études d'ingénieurs en général et à la HEH en particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un fichier « alumni » pour la section ingénieur. - Étudier les possibilités de suivi via les réseaux sociaux (LinkedIn, ...). - Étudier la possibilité de créer une page « alumni » sur le site internet de la HEH. - Réaliser des communications ciblées vers nos anciens. - Intensifier et organiser les publications des offres d'emplois sur le site HEH. - Réaliser des enquêtes systématiques envers les diplômés (taux d'emploi, 	Ac1.18 Ac1.29 Ac1.20 Ac1.21 Ac1.22 Ac1.23	Service informatique + Service Communication	A partir de 2017-2018		<ul style="list-style-type: none"> - Créer un réseau pour la promotion du métier d'ingénieur et faciliter la recherche de stage et d'emploi. - Création, par filière de formation, d'un observatoire des métiers et de l'emploi des diplômés (CTI)

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 1 : Communication interne et externe

	temps moyen de recherche d'emploi, ...) (CTI)					
- REE p14 - C4.4 R5 : Prévoir une communication spécifique sur l'état d'avancement du plan d'actions afin de maximiser l'identification au processus et la participation à la démarche.	- Analyser le meilleur moyen de communication avec les personnels. - Mettre en place une mise à jour régulière de l'état d'avancement du plan d'action. - Renforcer la communication à l'attention de l'ensemble des parties prenantes sur les projets et actions réalisées dans le cadre de la démarche qualité. - Mettre en place un portfolio de manière à systématiser l'archivage et le suivi des actions menées ainsi que l'avancement du plan d'actions	Ac1.24 Ac1.25 Ac1.26 Ac1.27	Service informatique + Directeur Campus + Cell. Qualité CT	Action récurrente, avec mise à jour et séances plénières annuelles	Avcmt Ac1.24 : Séance plénière prévue au mois de février. Avcmt Ac1.25 : Révision du plan d'action prévue annuellement (mois de mai). Avcmt Ac1.26 : Mise en ligne des PV de la Cell. Qualité CT et communication avec les Conseil de Catégorie. Avcmt Ac1.27 : Système de portfolio centralisé mis en place et géré par la Cell. Qualité CT.	- Améliorer la participation des parties prenantes au processus qualité. - Créer une série d'indicateurs à partir des données des diplômés.
- DAE : Augmenter les populations étudiantes dans la section ingénieur.	- Renforcer les démarches vers le secondaire.	Ac1.28 Ac1.29	Service Communication +	Action récurrente	Avcmt Ac1.28 : Mise dans le portfolio des actions	- Augmenter les populations étudiantes dans

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

Axe 2 : Cohérence interne du programme

<ul style="list-style-type: none"> - REE p6 - C1.3 R1 : Redéfinir la tâche du coordinateur pédagogique et organiser régulièrement des réunions entre enseignants pour un échange sur l'évolution des méthodes pédagogiques. Former les enseignants aux méthodes pédagogiques innovantes. - REE p11 - C3.2 R4 : Encourager les échanges de bonnes pratiques en matière de méthodes et d'approches pédagogiques innovantes au sein de la « section ingénieurs », de la catégorie technique et de la HE. - REE p20 - C3.2 R1 : Un travail très important ayant été réalisé sur les acquis d'apprentissage ; il serait maintenant nécessaire d'engager une réflexion collective sur les méthodes pédagogiques afin de mettre 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des ateliers formation/échange de bonnes pratiques sur ces aspects. - Mettre en place des tables rondes de partage d'expériences pédagogiques entre les différentes sections du Campus. - Mettre en place des séminaires avec l'aide du Campus pédagogique. - Proposer des TFE au Campus pédagogique ou à l'UMons pour développer des pédagogies innovantes adaptées aux formations d'ingénieur (CTI) 	<p>Ac2.01</p> <p>Ac2.02</p> <p>Ac2.03</p> <p>Ac2.04</p>	<p>Cell. Qualité CT + Coordinateurs sections</p>	<p>A partir de 2017-2018</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de nouvelles pédagogies innovantes adaptées aux formations d'ingénieur.
---	--	---	--	------------------------------	--	---

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

en place des méthodes actives et innovantes, permettant de s'assurer de l'atteinte des acquis de l'apprentissage délivrés par chaque UE.						
<ul style="list-style-type: none"> - REE p6 - C1.3 R2 : Réaliser l'EEE sur une base régulière en s'assurant de la participation des étudiants. Systématiser l'analyse et l'exploitation des résultats en organisant notamment le retour vers les étudiants. - REE p14 - C4.4 R3 : Développer une procédure d'analyse des données recueillies en vue du pilotage des programmes. - REE p18 - C2.1 R2 : Généraliser et systématiser les EEE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir et adapter aux UE/AA le questionnaire « évaluation des enseignements ». - Définir une politique de communication vers les étudiants visant à augmenter le taux de participation (CTI) - Redéfinir les périodes de lancement des évaluations et les provoquer de manière institutionnelle (et non plus par catégorie). - Définir comment exploiter les résultats de ces évaluations (notamment en ce qui concerne la révision des programmes) et vers qui se feront les retours (concertations). 	Ac2.05 Ac2.06 Ac2.07 Ac2.08	Cell. Qualité CT + Coordinateurs sections. Commission qualité HEH Cell. Qualité CT	En cours (2016-2017) Et action récurrente	<p>Avcmt Ac2.05 : La Commission Qualité HEH élabore de nouveaux questionnaires d'EEE.</p> <p>Avcmt Ac2.07 : La Com. Qualité HEH élabore de nouvelles enquêtes EEE, à réaliser 2x/an, en février (pour le quad1) et juin (pour le quad2).</p> <p>Avcmt Ac2.08 : Prévu à l'ordre du jour dès que les enquêtes seront prêtes (prévu février 2017).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux prendre en compte les avis des étudiants et développer éventuellement de nouvelles pédagogies et approche des études.

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

12/28

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

	- Mettre en place une évaluation de l'agencement des UE.	Ac2.09			Avcmt Ac2.09 : Les enquêtes EEE intégreront des questions concernant l'agencement des UE.	
<ul style="list-style-type: none"> - REE p6 - C1.3 R3 : Mettre sur pied une structure permettant un contact et un échange réguliers avec le monde de l'entreprise («conseil de perfectionnement» ou «advisory board») afin d'alimenter la réflexion d'un «conseil ingénieurs», c'est-à-dire d'un groupe rassemblant la direction de catégorie et les représentants des enseignants et des étudiants. - REE P18 - C2.1 R1 : Formaliser la prise en compte des avis de l'entreprise par l'intermédiaire d'un advisory board / conseil de perfectionnement, éventuellement propre à chaque orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une table ronde annuelle par section (Master) en vue de récolter les avis des parties prenantes de la formation (étudiants-enseignants-direction-monde professionnel). - Analyser la meilleure période pour réaliser ces tables rondes. - Systématiser les enquêtes auprès des anciens et des employeurs sur les formations dispensées par la Catégorie et utiliser les résultats pour la révision des programmes. 	<p>Ac2.10</p> <p>Ac2.11</p> <p>Ac2.12</p>	Cell. Qualité CT + Coordinateurs sections	A partir de 2017-2018		<ul style="list-style-type: none"> - Mieux prendre en compte les avis des professionnels pour adapter les formations aux réalités du terrain. - Faire évoluer les profils d'enseignement et les référentiels « métiers » de nos formations en fonction des besoins de la société (CTI)

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

<ul style="list-style-type: none"> - REE p13 - C4.2 R3 : Utiliser la plateforme TIC à des fins pédagogiques (évaluation continue, exercices corrigés en ligne, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de manière pérenne la nouvelle plateforme numérique institutionnelle. - Mettre en place et développer de manière institutionnelle des modules de formation aux différentes possibilités offertes par la plateforme numérique de la HEH pour les enseignants. 	<p>Ac2.13</p> <p>Ac2.14</p>	<p>Service informatique</p>	<p>Action récurrente</p>	<p>Avcmt Ac2.13 : Septembre 2016 : passage à Moodle; Février 2017 : Fermeture Claroline Et mise à jour des services web de la HEH.</p> <p>Avcmt Ac2.14 : Des formations Moodle sont régulièrement proposées via la "HEH vous informe"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'e-learning et s'adapter à cette génération « hyper-connectée ».
<ul style="list-style-type: none"> - REE p10 - C3.1 R1 : À côté des TFE orientés recherche, offrir la possibilité de réaliser un TFE qui soit davantage en relation avec le monde de l'entreprise. - REE p23 - C3.2 R1 : Engager une réflexion sur le découplage stage M2/TFE, fondée sur une analyse approfondie de l'expérience accumulée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les possibilités d'augmenter le nombre de promoteurs externes pour les TFE. - Réfléchir au couplage/découplage du stage MA2/TFE 	<p>Ac2.15</p> <p>Ac2.16</p>	<p>Coordinateurs sections + Enseignants</p>	<p>A partir de 2017-2018</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Inciter les étudiants à l'innovation et à la recherche et développement en entreprise.

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

<ul style="list-style-type: none"> - REE p10 - C3.1 R2 : Développer des projets intégrateurs, impliquant des équipes de taille intermédiaire et étendre le concept à toutes les orientations. Mener une réflexion sur le meilleur moment dans la formation pour mener ce genre d'activité. - REE p11 - C3.3 R3 Former à la dynamique de groupes. - REE p23- C3.2 R2 : Mettre en place une formation adaptée en gestion de projet, y compris du point de vue des relations humaines (organisation, gestion de conflits). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des séminaires sur la dynamique et gestion d'équipe - Renforcer l'utilisation transversale des outils de gestion de projet. - Mettre en place un cours de « management » (CTI) 	Ac2.17	Coordinateurs sections + Enseignants	Action récurrente	Avcmt Ac2.17 : Participation du équipe inter-sectionnelle du Campus technique au concours "Crazy Machine Challenge "	
		Ac2.18				
		Ac2.19				
		Ac2.20				
				Objectif 2017-2018	Avcmt Ac2.20 : Discussions en cours pour intégrer cette matière dans les grilles UE.	
<ul style="list-style-type: none"> - REE p11 - C3.4 R1 : Mener une réflexion sur l'harmonisation des règles d'évaluation des stages et des TFE pour les différentes orientations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un GT composé des responsables des stages et des TFE de manière à analyser la possibilité d'harmonisation des règles d'évaluation. 	Ac2.21	Coordinateurs sections + Responsables des stages et des TFE des sections	En cours (2016-2017)	Avcmt Ac2.21 : Harmonisation du "guide TFE" réalisée	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation des pratiques au sein d'une même formation.

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

	- Revoir les modalités d'évaluation des fiches UE/AA des stages et des TFE afin de rendre visible les nouvelles règles.	Ac2.22			Avcmt Ac2.22 : Harmonisation des évaluations prévue au 2 ^e Quad pour être prêt à la rentrée 2017-2018.	
- REE p13 - C4.3 R1 : Proposer le système de tutorat aux étudiants de master et assurer leur formation pédagogique.	- Analyser le processus actuel du tutorat par enquête auprès des étudiants concernés. - Évaluer la possibilité d'introduire des tuteurs de Master. - Évaluer la possibilité/nécessité de donner une formation pédagogique aux tuteurs. - Organiser pour les étudiants redoublants une rencontre entre l'étudiant et la personne ressource SAR pour analyser les causes des échecs et proposer des aides.	Ac2.23 Ac2.24 Ac2.25 Ac2.26	Coordinatrice SAR TL	Action récurrente Objectif 2017-2018		- Améliorer les interactions entre les étudiants. - Développer la gestion de groupe chez les tuteurs.
- DAE : Optimiser les modalités d'organisation des stages et TFE	- Améliorer le guide de stage et y introduire une grille d'auto-évaluation du stage par l'étudiant.	Ac2.27	Responsables des stages et des TFE des sections.	Objectif 2017-2018	Avcmt Ac2.27 : "Guide stage" rédigé, et réalisation d'un "guide à l'attn des Maîtres de Stage" en cours	- Faciliter la recherche de lieux de stage et l'accès aux TFE.

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une grille d'évaluation des lieux de stage. - Améliorer le suivi des stages et des TFE ainsi que les procédures d'attribution des TFE. - Créer une base de données informatisée des TFE, des rapports de stage et des lieux de stage. 	Ac2.28 Ac2.29 Ac2.30	Enseignants + Service informatique	A partir de 2017-2018 Action récurrente A partir de 2017-2018		
<ul style="list-style-type: none"> - REE p17 - R1 : Veiller à rééquilibrer le taux d'encadrement des étudiants notamment en option Énergie et Environnement. - REE P12 - C4.1 R1 : Définir et surveiller des indicateurs du taux d'encadrement des TFE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une base de données de l'encadrement des stages et TFE. - Analyser sur base annuelle le nombre de TFE et le nombre d'heures d'encadrement par les enseignants. - Analyser la nécessité d'un changement du nombre de groupes dans les activités d'apprentissage des différentes sections. 	Ac2.30 (suite) Ac2.31 Ac2.32	Service informatique + Coordinateurs sections	A partir de 2017-2018		<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au bon encadrement des étudiants pour leurs stages et TFE.
<ul style="list-style-type: none"> - REE p20 - C3.2 R2 : Un effort pourrait être fait dès le B1 et B2 pour convaincre les étudiants de choisir cette filière (géomètre) et maintenir 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la possibilité d'introduire un projet à orientation géomètre comme choix en projet de BAC1. 	Ac2.33	Coordinateurs sections et enseignants	2016-2017 Avec application 2017-2018	Avcmt Ac2.33 : Mise en place d'un groupe de travail prévu au 2 ^e quad.	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le nombre d'étudiants de la filière géomètre.

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

un flux raisonnable d'étudiants.	- Revoir la communication vers les BA3 concernant le choix des finalités de Master.	Ac2.34			Avcmt Ac2.34 : Séance d'info prévue via un cours (labo de tech spec pour les CO - A officialiser avec une invitation par mail ou un avis aux valves.)	
- REE p22 - C3.1 R1 : Maintenir les référentiels de compétences spécifiques et s'assurer régulièrement de leur validation par les entreprises (CTI)	- Prendre en compte le référentiel de compétences ARES des sections et revoir les profils d'enseignement du Campus technique. - Revoir les acquis d'apprentissages terminaux des profils d'enseignement.	Ac2.35	Directeur Campus (membre de la commission technique de l'ARES) + Coordinateurs de section + Professionnels du secteur	Action récurrente		<i>Dépend de : Mise à l'ordre du jour de la Commission de catégorie technique de l'ARES</i> - Elaborer un programme d'enseignement en adéquation avec le monde professionnel.
- REE p23 - C3.2 R3 : Analyser le catalogue des formations des centres de compétences tels que Technofutur TIC, Technocampus, etc. et valider la possibilité de les intégrer (CTI)	- Analyser les offres de formations des centres de compétences et conclure des conventions pour les formations qui peuvent s'intégrer dans nos cursus.	Ac2.36	Coordinateurs sections et enseignants	Action récurrente	Avcmt Ac2.36 : Démarches en cours pour une convention avec "Technocité" à Hornu	<i>Dépend de : Volonté de ces centres de formation.</i> - Exploiter le potentiel de formations « professionnalisantes » de la région.

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 2 : Cohérence interne du programme

- REE p23 - C3.3 R1 : Mettre en place une formation HSE orientée informatique (CTI)	- Intégrer dans les activités l'aptitude à prendre en compte les enjeux de relation au travail, d'éthique, de sécurité en informatique et de santé au travail.	Ac2.37	Coordinateur section Master Informatique			- Adapter les cours de sécurité aux particularités du secteur.
- REE p23 - C3.3 R2 : Augmenter les interventions de vacataires provenant des entreprises dans la formation (CTI).	- Renforcer l'appel à des conférenciers externes spécialisés dans certains cours (à définir).	Ac2.38	Coordinateurs sections + Enseignants	Action récurrente	Avcmt Ac2.38 : - Conférencier sur le verre - Conférencier SCIA (mars 2017) - Démarches en cours avec la plateforme "Maison-passive"	<i>Dépend de :</i> <i>Disponibilité des vacataires et éventuels financements.</i> - Intégrer le milieu professionnel dans les formations.
- REE p24 - C3.4 R1 : Favoriser de gros projets intégrateurs, permettant d'évaluer effectivement des compétences pluridisciplinaires dans l'action, éviter la multiplication de « micro-projets ».	- Développer l'aspect recherche, l'innovation et la culture entrepreneuriale par le biais de projets de groupe.	Ac2.39	Coordinateurs sections et enseignants	A partir de 2017-2018		- Développer les compétences transversales, la gestion de groupes.

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 3 : Dimension internationale

Axe 3 : Dimension internationale

<ul style="list-style-type: none"> - REE p11 - C3.3 R1 : Mener une réflexion sur les cours d'anglais et en anglais afin de favoriser l'apprentissage de cette langue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir une série de supports de cours en Anglais puis introduire des modules en anglais dans les activités. 	Ac3.01	Enseignants	A partir de 2017-2018	Avcmt Ac3.01 : Elaboration d'un listing de toutes les actions individuelles renforçant les langues en cours.	<i>Dépend de : Création de liens avec des écoles étrangères et disponibilité de conférenciers étrangers.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la maîtrise de la langue anglaise et favoriser la mobilité des étudiants et enseignants.
	<ul style="list-style-type: none"> - Envisager d'imposer un examen niveau de langues B2 en master. 	Ac3.02	Directeur Campus			
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation en langues étrangères. 	Ac3.03				
	<ul style="list-style-type: none"> - Faire appel à des conférenciers extérieurs étrangers. 	Ac3.04	Enseignants			
<ul style="list-style-type: none"> - REE p9 - C2.1 R4 : Promouvoir la mobilité internationale des étudiants et des enseignants. - REE p18 - C3.2 R1 : Développer et promouvoir la mobilité OUT. - REE p18 - C3.2 R3 : Développer des partenariats avec des écoles étrangères pour activer la mobilité des étudiants et des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la recherche de partenaires pour établir de nouvelles conventions Erasmus. 	Ac3.05	Commission relations internationales + Référénte mobilité du Campus technique	Action récurrente (en cours depuis des années)	Avcmt Ac3.05 : Grâce au label CTI, de nouveaux contacts ont été établis avec des écoles françaises, et l'Ile de la Réunion. -> Création d'une brochure mobilité en cours; -> Actions de sensibilisation dans les classes;	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la mobilité des étudiants et enseignants.
	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la promotion de la mobilité internationale (Affiches, retours d'expériences d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité académique / stage...). 	Ac3.06				

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 3 : Dimension internationale

						-> permanence 1 jour par semaine au quad1. 20 projets de mobilité pour les masters sont à l'étude pour l'année 2017-2018
--	--	--	--	--	--	---

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 4 : Projets et recherche

<ul style="list-style-type: none"> - REE p9 - C2.1 R3 : Développer une réelle stratégie de développement de la recherche, en intégrant toutes les unités d'enseignement et les départements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la diffusion des appels à projets de SynHERA. 	Ac4.04	Directeur Campus + ESTISIM + Chercheurs + Enseignants	Action récurrente (depuis 2016-2017)	Avcmt Ac4.04 : Les Newsletters SynHERA sont diffusées à tous les enseignants.	<i>Dépend de : des Ministères compétents.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'esprit de recherche et d'innovation chez les enseignants.
	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser la diffusion des travaux et des résultats des projets en cours. 	Ac4.05				
	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le développement et les applications du logiciel ProceSim. 	Ac4.06				
	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer les activités du CTS (Centre de techniques spéciales) avec nos partenaires externes. 	Ac4.07				
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une réelle stratégie de développement de la recherche. 	Ac4.08	Commission recherche		Avcmt Ac4.08 : Relance d'une "Commission valorisation de la recherche" au sein de la HEH.	
<ul style="list-style-type: none"> - REE p18 - C3.2 R4 : Rechercher des partenariats avec d'autres HE et universités actives dans le domaine de la construction pour élaborer des partenariats de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les contacts et partenariats avec l'UMons et le Pôle Hainuyer 	Ac4.09	Membres de la Commission Valorisation de la recherche de la HEH – Présidente de l'ESTISIM	Action récurrente		<ul style="list-style-type: none"> - Développer la recherche au sein de l'établissement.

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 5 : Gestion de la qualité

Axe 5 : Gestion de la qualité

<p>- REE p15 - C5.1 R1 : Veiller à la pérennisation de la fonction de coordinateur qualité au sein de la HE, dans la mesure où la coordinatrice actuelle est admise à la pension.</p>	<p>- Lancer un appel interne pour le poste de coordinateur qualité institutionnel et remplacer la coordinatrice « sortante ».</p>	Ac5.01		Réalisé (2015-2016)	Une Présidente et une responsable administrative ont été désignées.	<p>- Développer la culture qualité (au sens général) au sein du Campus Technique.</p>
	<p>- Renforcer la gestion de la qualité institutionnelle par le recrutement d'un administratif.</p>	Ac5.01 (Suite)		Réalisé (2015-2016)		
	<p>- Réorganiser la Commission qualité.</p>	Ac5.02		Réalisé (2016-2017)	La commission qualité a été réorganisée avec des représentants enseignants et étudiants de chaque Campus.	
<p>- REE p6 - C1.2 R2 : Instaurer de façon permanente la fonction de coordinateur qualité au sein de l'école et de la section ingénieurs (CTI).</p>	<p>- Créer une Cell. Qualité CT au sein de la Catégorie technique</p>	Ac5.03	Cell. Qualité CT	Réalisé (2016-2017)	La Cell. qualité CT a été créée le 14 oct 2016.	
	<p>- Formaliser son rôle ainsi que ses liens avec la Commission qualité de la HEH.</p>	Ac5.04	Cell. Qualité CT	Réalisé (2016-2017)	ROI de la Cell. Qualité CT approuvé le 10 février 2017.	

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 5 : Gestion de la qualité

- REE p6 - C1.2 R1 : Formuler une politique qualité qui décrit comment assurer la qualité des programmes de formation.	- Réaliser des plannings et des procédures pour les suivis des audits des cursus du Campus.	Ac5.05	Cell. Qualité CT	2016-2017		
	- Développer et mutualiser les expériences liées aux actions d'évaluation interne (procédures de formalisation, retour des enquêtes, outils de planification...) au sein de la Catégorie technique.	Ac5.06	Cell. Qualité CT	2016-2017		
	- Formuler une politique qualité qui décrit comment assurer la qualité des programmes de formation.	Ac5.07	Cell. Qualité CT	2017-2018		
- REE p12 - C4.1 R2 : Établir un plan de développement professionnel du corps enseignant.	- Intervenir auprès du Collège de direction de manière à favoriser les promotions du corps professoral. - Définir un plan de carrière avec des échéances pour le corps enseignant.	Ac5.08 Ac5.08	Directeur-président / service du personnel	En cours 2017-2018		<i>Dépend de : Mise à l'ordre du jour du Collège de direction.</i>
- REE p12 - C4.2 R2 : Veiller à la mise à jour des supports de cours et des références en fonction de l'évolution des techniques, des normes et des codes de calcul.	- Encourager et favoriser la mise à jour des compétences du corps professoral par la formation continuée. - Veiller à la diffusion des formations continuées,	Ac5.09 Ac5.10	Directeur Campus Coordinateurs sections / enseignants	Action récurrente		<i>Dépend de : Financement nécessaire.</i> - Maintenir à niveau les connaissances du

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 5 : Gestion de la qualité

	notamment via un espace dédié sur l'extranet.					corps enseignant sur les dernières évolutions techniques.
- REE p13 - C4.3 R2 : Analyser les raisons du taux de réussite assez élevé en B1. - DAE : Analyser les causes d'abandons et les parcours des étudiants.	- Etablir un tableau de bord "taux de réussite / abandon" - Analyser les résultats"	Ac5.11 Ac5.12	Service SAR des Ingénieurs Service SAR des Ingénieurs	A faire 2016-2017 A faire 2016-2017		- Vérifier l'efficacité des remédiations. - Améliorer la réussite des étudiants.
- REE p15 - C5.2 R2 : Rédiger le plan d'actions permettant un pilotage efficace basé sur « qui-quand-comment ». - REE p15 - C5.2 R3 : Définir des indicateurs quantifiables, ainsi que la fréquence de mise à jour du plan d'action.	- Renforcer la communication à l'attention de l'ensemble des parties prenantes sur les projets et actions réalisées dans le cadre de la démarche qualité.	Ac5.13	Coordonnateur de l'audit ing	En cours (2016-2017) et Action récurrente (Mise à jour annuelle)	Avcmt Ac5.13 : Séance plénière prévue au mois de Février.	- Gestion efficace du plan d'actions. - Implication de toutes les parties prenantes.
- REE p19 - C2.2 R1 : Définir une politique d'investissement pour le renouvellement de l'équipement des laboratoires. - REE p24 - C4.2 R1 : Envisager l'achat de matériel	- Etablir un plan d'investissements en vue de renouveler régulièrement le matériel de laboratoire.	Ac5.14	Directeur Campus + Coordinateur TL + Coordinateurs sections	En cours, (objectif 2018-2019)		<i>Dépend de : Disponibilités budgétaires.</i> - Disposer de matériel de laboratoire à jour pour les

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Tableau de synthèse

Source : Recommandations	Description des actions	Numéro Portfolio de l'action (Ac)	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Avancement (Avcmt)	Conditions de réalisation Résultats attendus
-----------------------------	-------------------------	---	----------------	--	-----------------------	---

Axe 5 : Gestion de la qualité

ou le recours à des serveurs du Cloud. - REE p12 - C4.2 R1 : Veiller à l'entretien et au renouvellement du matériel dans les laboratoires.						étudiants et la recherche.
- REE p22 - C2.1 R1 : Terminer le travail d'analyse des enquêtes. Réaliser ces enquêtes de façon périodique (pas uniquement à l'occasion des évaluations).	- Pérenniser le recours à des enquêtes périodiques.	Ac5.15	Cell. Qualité CT	Action récurrente		- Disposer d'indicateurs et d'informations nécessaires à la bonne gestion de la qualité générale du Campus.
- DAE : Formaliser les concertations en section.	- Réaliser des PV lors des réunions de coordination de section.	Ac5.16	Coordinateurs sections	Action récurrente		- Formaliser les réunions et décisions pour tenir informés toutes les parties prenantes.

DAE: Dossier d'autoévaluation

REE Px Cy.y Rz: Rapport d'évaluation des experts Page x, Critère y.y, Recommandation z

Signatures

Denis Dufrane, Directeur-Président



Dominique Deckers, Directeur de catégorie



Béatrice LOIR, Coordinatrice qualité HEH



Mickael Mercier, Coordonnateur principal de l'évaluation interne



Olivier Cortisse, Coordonnateur de l'évaluation interne



Fabrice Hubert, Coordonnateur de l'évaluation interne

